

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

Bruxelles, 5 Nov 1905

N° 5021/155

4 A

OBJET :

A M^{me} Hoffmann

Bruxelles

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que la résolution de la Commission directrice n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les collections de l'État, d'un tableau

qui fait l'objet de votre lettre du 2 courant

Cet ouvrage que nous tenons, Monsieur, à votre disposition, pourra être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du Musée, n° 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, Madame, l'assurance de notre considération distinguée.

ANNEXE

Expédié le

NOTES :

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

4 A Bruxelles, le 2-12-07

M^r

Monsieur

Comme suite à l'entre-
-tien que j'ai eu l'honneur d'avoir
- avec vous ce matin, j'ai l'hon-
-neur de vous adresser par ce cour-
-rier le tableau dont je vous ai
- parlé.

Espérant que vous serez,
le nécessaire pour l'expertise, je
vous présente Monsieur l'homme
de mon profond respect

M^r Hoffmann

20 rue du Pépin

24

Pour le prix, je me conformerai
aux offres des experts.